

Conditions d'annulation et remboursement

- **L'adhésion (13 €) au Club Omnisports de Valbonne n'est pas remboursable.**
- Toutes les demandes doivent être adressées par écrit au Président de l'association
- **SECTIONS**
 - ✓ Sont recevables toutes les demandes de remboursement sans conditions ou justifications particulières ;
 - ✓ Le montant du remboursement est fixé à :
 - 100% du montant réglé - **10€** (frais de gestion) pour les demandes adressées avant la reprise des activités.
 - 60% du prix de la section pour les demandes adressées après la reprise des activités et **avant le 31 octobre.**
 - ✓ Au-delà de cette date, aucune demande de remboursement ne sera acceptée par le Bureau directeur du Club Omnisports de Valbonne ;
- **STAGES**
 - Montant des remboursements :
 - ✓ 70% du prix du stage une semaine ou plus avant le début du stage.
 - ✓ 50 % la semaine avant le stage ;
 - ✓ **Pas de remboursement à partir du 1er jour.**

J'accepte que les informations demandées dans ce bulletin d'inscription, fassent l'objet d'un traitement informatisé **exclusivement utilisé par les services du COV.** Elles seront gardées dans une base de données. Vos données nous permettent de :
 Vous compter sur la liste des adhérents.
 Vous lister sur les activités que vous avez choisies.
 Vous contacter pour des raisons liées au fonctionnement de vos activités.
 Vous envoyer des informations générales du COV.
 Vous envoyer la newsletter « le COV et Vous »

Vous pouvez à tout moment exercer votre droit d'accès, de rectification, et d'opposition de vos données.

Date : Signature

Autorisation pour les mineurs

Responsable légal :
 Nom.....Prénom.....
 Je soussigné, responsable légal désigné ci-dessus, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise :
 1. l'enfant désigné au dos de cette fiche à participer aux activités organisés par le Club Omnisports de Valbonne et à utiliser les transports jugés nécessaires par les animateurs responsables.
 2. les animateurs responsables à prendre toutes les décisions de soins.
 3. les animateurs responsables à prendre toute sanction justifiée par un comportement déplacé de l'enfant.
Pour les enfants inscrits en section : les parents doivent s'assurer de la présence des animateurs sur les lieux d'activités. Après les cours, les enfants sont sous la seule responsabilité des parents.
 Autorise le C.O.V oui* non* à prendre des photos, à les utiliser pour toutes publications (programmes, site Internet, annonces presses, lettre d'info...).
 Reconnais avoir pris connaissance des conditions d'annulation et de remboursement.
 Date : Signature du responsable légal.
 * Barrer les mentions inutiles

Autorisation pour les adultes

Je soussigné(e)
 Nom.....
 Prénom.....
 Autorise le C.O.V oui* non* à prendre des photos, à les utiliser pour toutes publications (programmes, site Internet, annonces presses, lettre d'info...).
 Reconnais avoir pris connaissance des conditions d'annulation et de remboursement.
 Date : Signature
 * Barrer les mentions inutiles



Adhérent 2019/2020
Adhésion valable du 1/09/2019 au 31/08/2020

Partie ADM

(Ecrire en majuscules)

Nom : Prénom :

Nom des parents si différent

Date de naissance : Sexe : M F

Adresse :

Code postal : Ville :

Ecrire lisiblement

E-mail 1 :

E-mail 2 :

Tél. 1 : Tél. 2 :

ADHESION :

- Zumba party CA Ski Stages Section
- Escalade : Carnet Ticket
- Autorisation photo oui non

INSCRIPTION ACTIVITE A L'ANNEE

	Groupe	TARIF
Section 1		
Section 2		
Section 3		
Licence + option		
	Adhésion	13 €

Ne rien inscrire, partie ADM

Mode de RGT :
 Chèque Espèces ANCV Virt. Fact. N° : Date :

Réduction Pluri activités (-25 €)

Réduction Famille (3° pers. -35 €)

TOTAL A PAYER

Cette fiche doit être remplie, signée aux endroits indiqués et accompagnée du règlement total.

◆ Pour l'ensemble de ses activités, le C.O.V est assuré à la M.A.E, n° souscripteur : C004554197. Elle couvre nos adhérents sous conditions qu'ils bénéficient d'un régime d'assurance maladie ou d'une assurance privée pour les dépenses de santé.